Warning: Invalid argument supplied for foreach() in **/home/papsecur/public_html/plugins/system/rokcandy_system.php** on line **144**

Le Conseil électoral provisoire (CEP) dit avoir pris connaissance que des faux bulletins de vote et des faux procès-verbaux sont en circulation dans le pays. La révélation en a été faite jeudi par Richardson Dumel, porte-parole du CEP.

Intervenant lors d'une conférence de presse au siège de l'institution électorale à Pétion-Ville, M. Dumel n'était en mesure de fournir aucun détail sur l'existence d'au moins un échantillon de ces « faux » bulletins. Pas de détail non plus sur le secteur qui serait impliqué dans cette manœuvre.

Devant les insistances des journalistes qui voulaient obtenir des précisions sur ce dossier, le porte-parole a déclaré plus loin : « Nous devons dire en même temps que certaines personnes font véhiculer ces rumeurs ».

L'intervention de Richardson Dumel est tellement confuse qu'on n'arrive pas à comprendre s'il s'agit de rumeurs ou de fait concret. En tout cas, il a appelé les autorités concernées à sévir contre tous les faussaires.

Entre temps, le CEP assure que les moyens techniques dont il dispose permettra d'écarter tous les « faux » bulletins et procès-verbaux.

Alors que M. Dumel réaffirme la volonté de l'institution électorale à organiser des élections crédibles, Philippe Augustin, directeur du registre électoral national, laisse croire qu'il y aurait des « fraudes partout ».

« Je ne suis pas sûr que tous les 33 000 membres des bureaux de vote soient intègres dans un pays qui est pauvre », a-t-il dit dans une interview à l'AFP, craignant que des responsables de bureaux de vote soient touchés par la corruption.